

BTS

SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

SESSION 2024

GUIDE POUR L'ÉLABORATION DU DOSSIER DE

- ADMINISTRATION DES SYSTEMES ET DES RESEAUX (E5 – SISR)**
- CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS (E5 – SLAM)**

Date limite de dépôt : 12 avril 2024

Lieu de dépôt :

- Par voie postale en recommandé avec accusé de réception, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Maison des Examens

D.E.S. 3 – BTS Services Informatiques aux Organisations
7, rue Ernest Renan - 94749 Arcueil cedex

Contenu : un dossier relié (spirale, thermo-reliure...) **en deux exemplaires** qui doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Page de garde** : numéro d'inscription, nom, prénom, date et heure de votre affectation (information communiquée sur votre convocation courant mars 2024)
- Deux fiches de présentation d'une réalisation professionnelle sur lesquelles figurent **les modalités d'accès à distance aux documents et ressources (accessible avant le 16 mai 2024)**

***L'absence** de l'un de ces éléments n'entraînera pas la mention « non valide » et aucune relance ne sera effectuée. Toute absence d'une de ces pièces pourra avoir une incidence sur la note attribuée.*

Par ailleurs, la non-validité peut également être prononcée dans les cas suivants :

- Absence de dépôt de dossier ;
- Dépôt de dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice.

Conformément au référentiel du BTS services informatiques aux organisations, les candidats devront se munir des outils et ressources techniques nécessaires au déroulement de l'épreuve. La mise en œuvre de ces outils et ressources relève de leur responsabilité. Les environnements doivent être disponibles **au moins deux jours avant l'épreuve** dans le centre d'examen qui figurera sur leur convocation. Il leur appartient donc de prendre contact avec ce centre.